

Évaluation du changement climatique

Examen des processus et procédures du GIEC

NOTE DE SYNTHÈSE

Comité pour l'examen du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

InterAcademy Council

InterAcademy Council

Mobiliser le meilleur du monde scientifique pour conseiller les responsables sur des problèmes d'envergure mondiale

Avis d'experts. L'IAC (InterAcademy Council) est une organisation internationale d'Académies des sciences mise en place pour établir des rapports concernant des problèmes scientifiques, technologiques et de santé qui ont un lien avec les grands défis mondiaux de notre époque, et pour apporter ainsi des connaissances et des conseils aux gouvernements nationaux et aux organisations internationales. Des connaissances bien établies sur le plan scientifique, technologique et médical sont fondamentales pour répondre aux problèmes cruciaux que le monde connaît aujourd'hui.

Partage des connaissances. Le Conseil Interacadémique (IAC) a publié son premier rapport intitulé *Inventing a Better Future: A Strategy for Building Worldwide Capacities in Science et Technology (Stratégie pour le renforcement des capacités scientifiques et technologiques à travers le monde)* lors d'une assemblée des Nations Unies en février 2004. Ce Conseil a ensuite publié d'autres rapports dont *Realizing the Promise and Potential of African Agriculture: Science and Technology Strategies for Improving Agricultural Productivity and Food Security in Africa* (Juin 2004), *Women for Science* (Juin 2006), et *Lighting the Way: Toward a Sustainable Energy Future* (Octobre 2007).

Expérience au niveau mondial. L'IAC rassemble l'ensemble de l'expertise et de l'expérience d'Académies nationales des sciences de toutes les régions du monde. Le Conseil d'administration actuel de l'IAC compte 18 membres qui sont les présidents de 15 Académies des sciences ou organisations équivalentes—représentant l'Argentine, l'Australie, le Brésil, la Chine, la France, l'Allemagne, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, l'Afrique du Sud, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis, plus l'Académie des sciences d'Afrique et l'Académie des sciences pour les pays en voie de développement (TWAS)—et des représentants de l'IAP : le Global Network of Science Academies, l'International Council of Academies of Engineering et Technological Sciences (CAETS), et l'InterAcademy Medical Panel (IAMP) des Académies de médecine. Le Conseil d'administration de l'IAC compte comme observateurs officiels le président de l'ICSU (International Council for Science) et le président de l'Académie royale néerlandaise des Arts et des Sciences (KNAW).

Jugement indépendant. Lorsqu'on lui demande un avis sur un problème particulier, l'IAC rassemble un panel international d'experts. Les membres du panel se rencontrent dans un cadre bénévole pour examiner les connaissances actuelles et de pointe sur la problématique en question et préparent un projet de rapport sur leurs observations, conclusions et recommandations. Tous les projets de rapports de l'IAC passent par un processus intensif d'examen par des pairs internationaux. Ce n'est que lorsque le Conseil d'administration de l'IAC est convaincu que le feed-back des pairs a bien été pris en considération et incorporé que le rapport final est remis à l'organisation qui l'a demandé ainsi qu'au public. Tous les efforts sont faits pour que les rapports de l'IAC soient exempts de tout préjugé national ou régional.

Financement diversifié. Les projets de l'IAC sont financés par plusieurs sponsors, notamment des gouvernements, des fondations privées et des organisations internationales. Les frais administratifs sont couverts par des subventions spéciales de l'Académie royale néerlandaise des Arts et des Sciences. Les académies participantes contribuent non seulement en termes de ressources intellectuelles, mais aussi au financement pour le développement de nouveaux projets et d'activités spéciales.

Conseil d'administration du Conseil interacadémique

Robbert DIJKGRAAF, *Coprésident*, President, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences (KNAW)

LU Yongxiang, *Coprésident*, Président, Chinese Academy of Sciences

Howard ALPER, *Membre d'office*, Coprésident, InterAcademy Panel – The Global Network of Science Academies

Jo Ivey BOUFFORD, *Membre d'office*, Coprésident, InterAcademy Medical Panel

Eduardo CHARREAU, *Membre*, Président, Argentina National Academy of Exact, Physical and Natural Sciences

Ralph CICERONE, *Membre*, Président, U.S. National Academy of Sciences

Robin CREWE, *Membre*, Président, Academy of Science of South Africa

Jörg HACKER, *Membre*, Président, German National Academy of Sciences Leopoldina

Mohamed H.A. HASSAN, *Membre*, Président, African Academy of Sciences

Ichiro KANAZAWA, *Membre*, Président, Science Council of Japan

Yücel KANPOLAT, *Membre*, Président, Turkish Academy of Sciences

Eduardo Moacyr KRIEGER, *Membre*, ancien Président, Brazilian Academy of Sciences

Kurt LAMBECK, *Membre*, ancien Président, Australian Academy of Science

Sangkot MARZUKI, *Membre*, Président, Indonesian Academy of Sciences

Jacob PALIS, *Membre*, Président, Academy of Sciences for the Developing World (TWAS)

Martin REES, *Membre*, Président, The Royal Society, United Kingdom

Jean SALENÇON, *Membre*, Président, Académie des Sciences, France

Achiel VAN CAUWENBERGHE, *Membre d'office*, ancien Président, International Council of Academies of Engineering and Technological Sciences (CAETS)

M. VIJAYAN, *Membre*, Président, Indian National Science Academy

Goverdhan MEHTA, *Observateur*, ancien Président, International Council for Science (ICSU)

Ed NOORT, *Observateur*, Foreign Secretary, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences (KNAW)

Collaborateurs IAC

John P. CAMPBELL, Directeur exécutif

Paulo de GÓES, Directeur associé

Anne MULLER, Coordinatrice de programme

Comité pour l'examen du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Harold T. SHAPIRO, *Président*, Princeton University, USA

Roseanne DIAB, *Vice président*, Academy of Science of South Africa, Afrique du Sud

Carlos Henrique de BRITO CRUZ, State of São Paulo Research Foundation and
University of Campinas, Brésil

Maureen CROPPER, University of Maryland and Resources for the Future, USA

FANG Jingyun, Peking University, Chine

Louise O. FRESCO, Université d'Amsterdam, Pays-Bas

Syukuro MANABE, Princeton University, USA

Goverdhan MEHTA, University of Hyderabad, Inde

Mario MOLINA, University of California, San Diego, USA, and Center for Strategic
Studies in Energy and the Environment, Mexique

Peter WILLIAMS, The Royal Society, Royaume-Uni

Ernst-Ludwig WINNACKER, International Human Frontier Science Program
Organization, France

ZAKRI Abdul Hamid, Ministry of Science, Technology, and Innovation, Malaisie

Collaborateurs pour l'examen du GIEC

Anne LINN, *Study Director*, National Research Council, USA

Tracey ELLIOTT, The Royal Society, Royaume-Uni

William KEARNEY, National Research Council, USA

Stuart LECKIE, The Royal Society, Royaume-Uni

Tu NGUYEN, InterAcademy Council

Jason ORTEGO, National Research Council, USA

Greg SYMMES, National Research Council, USA

Note de synthèse

Le changement climatique est un défi à long terme qui demandera à chaque nation de prendre les décisions nécessaires pour y répondre. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été mis en place par l'organisation météorologique mondiale et le programme des Nations Unies pour l'environnement pour que les décisions en question reposent sur des évaluations globales de ce que l'on sait du système climatique au niveau physique, sur ses effets à l'échelle mondiale et régionale, ainsi que sur les options en matière d'adaptation et d'atténuation. À la frontière du monde scientifique et du monde politique, le processus d'évaluation du GIEC a soutenu un dialogue constructif entre les gouvernements mondiaux et les scientifiques depuis sa mise en place en 1988. Les représentants des 194 gouvernements participants se sont entendus sur la portée de l'évaluation, ont élu les leaders scientifiques en la matière, ont procédé à la nomination des auteurs, ont examiné les résultats et approuvé les synthèses écrites à l'intention des décideurs politiques. Plus d'un millier de scientifiques bénévoles ont évalué les informations disponibles sur le plan scientifique, technologique et socioéconomiques en matière de changements climatiques, et ont conçu et révisé les rapports d'évaluation. Les milliers de scientifiques et de représentants des gouvernements qui travaillent pour le GIEC dans le cadre de ce partenariat non traditionnel sont la force majeure de l'organisation.

Grâce à ses rapports d'évaluation, le GIEC a suscité un profond respect et a même partagé le prix Nobel pour la paix en 2007 pour son travail d'information en matière de stratégie climatique et de sensibilisation du public à l'échelle mondiale. Toutefois, dans le cadre d'un débat public de plus en plus vif sur les fondements scientifiques, les effets et les coûts du changement climatique, le travail du GIEC fait l'objet d'un examen plus attentif quant à son impartialité en matière de stratégie climatique ainsi que d'exactitude et d'équilibre de ses rapports. Pour répondre aux critiques, les Nations Unies et le GIEC ont chargé le Conseil Interacadémique (InterAcademy Council) de mettre en place un comité chargé de l'examen des processus et des procédures du GIEC.

Ce comité a estimé que le processus d'évaluation du GIEC avait été d'une manière générale fructueux. Néanmoins, le monde a évolué de manière considérable depuis la création du GIEC, avec des avancées substantielles dans la science du climat, une controverse assez vive sur certaines questions touchant au climat, et un intérêt accru des gouvernements sur les effets et les réponses potentielles à apporter au changement climatique. Des intérêts fort différents se sont invités dans le débat sur le climat, ce qui a conduit de manière générale à renforcer l'attention et les demandes des acteurs concernés. Le GIEC doit continuer à s'adapter à ces conditions changeantes s'il veut poursuivre correctement son œuvre au service de la société. Les principales recommandations du comité visant à améliorer le processus d'évaluation du GIEC sont indiquées ci-après.

RECOMMANDATIONS CLÉS

Les principales recommandations du comité portent sur la gouvernance et la gestion du GIEC, sur son processus de révision, sur le degré d'incertitude et sa communication, ainsi que sur la transparence du processus d'évaluation. D'autres recommandations détaillées sur des aspects spécifiques du processus d'évaluation sont reprises aux chapitres 2-4, et une liste complète des recommandations au chapitre 5.

Gouvernance et gestion

Au cours des deux dernières décennies, la complexité et l'échelle de la recherche sur le changement climatique ainsi que la mission d'évaluation associée ont augmenté de manière significative, de même que les attentes du public en la matière. Toutefois, la structure de gestion fondamentale du GIEC est restée pour une grande part inchangée. La structure de gestion du GIEC comporte le Panel en lui-même, qui prend les décisions à propos de la structure, des principes, des procédures et du programme de travail du GIEC, le Bureau, élu par le Panel pour réviser le travail d'évaluation, et un petit secrétariat pour soutenir le travail du Panel et du Bureau. Le Panel prend la majorité de ses décisions au cours de sessions plénières annuelles. Toutefois, des décisions importantes doivent être prises à un rythme plus rapide que le rythme annuel, mais le Bureau dispose de responsabilités trop limitées et de réunions trop espacées pour répondre à ce besoin.

De nombreuses organisations du secteur public et du secteur privé ont répondu à ce besoin de décision permanente en mettant en place un comité exécutif qui agit en leur nom. De manière similaire, le GIEC pourrait mettre en place un comité exécutif élu par le Panel et devant faire rapport à ce dernier. Un comité exécutif du GIEC pourrait par exemple approuver des ajustements mineurs aux rapports publiés ainsi que de petites modifications dans le cadre d'une évaluation en cours, assurer une communication plus efficace et prendre en charge toute tâche déléguée par le Panel. Afin de pouvoir réagir assez rapidement, le comité exécutif ne devrait pas être composé de plus de 12 membres. Ses membres devraient inclure des responsables sélectionnés du GIEC ainsi que des membres d'académies, d'organisations non-gouvernementales et/ou du secteur privé disposant d'une expérience utile, et sans lien avec le GIEC ni même la science du climat. Leur participation augmenterait la crédibilité et l'indépendance de ce comité exécutif.

Recommandation : Le GIEC devrait mettre en place un comité exécutif agissant pour son compte entre les sessions plénières. Les membres de ce comité devraient inclure le président du GIEC, les coprésidents des groupes de travail, les responsables du secrétariat, et trois membres indépendants, certains de ceux-ci étant extérieurs à la communauté scientifique s'occupant du climat. Les membres en question seraient élus en session plénière et resteraient en place jusqu'à la désignation de leurs successeurs.

Le secrétariat du GIEC appuie le Panel et le Bureau en organisant des réunions, en communiquant avec les gouvernements, en finançant les déplacements des scientifiques des pays en voie de développement, en gérant le budget et le site Internet du GIEC, et en

coordonnant la publication et la diffusion des rapports. Bien que le nombre des collaborateurs soit passé de quatre à 10, l'augmentation et la complexité de la mission d'évaluation, les progrès en matière de technologies numériques, et les nouveaux besoins de communication (voir le point « Communication » ci-après) ont modifié l'ensemble des compétences requises du secrétariat. Un directeur exécutif est requis pour conduire le secrétariat, pour s'assurer du respect des protocoles du GIEC, pour maintenir le contact avec les coprésidents des groupes de travail, et pour prendre la parole au nom du GIEC. **C**En tant que pair des coprésidents des groupes de travail, le directeur exécutif pourrait agir pour le compte du président du GIEC et serait également un membre du comité exécutif.

Recommandation : Le GIEC pourrait élire un directeur exécutif pour conduire le secrétariat et assurer le fonctionnement quotidien de l'organisation. Le mandat de ce scientifique senior se limiterait à une seule période d'évaluation.

Processus de révision

La révision par des pairs est un mécanisme important pour assurer la qualité des rapports. Le GIEC utilise un processus élaboré qui fait intervenir deux révisions formelles et une ou plusieurs révisions informelles du texte préliminaire. La première ébauche complète fait l'objet d'une révision officielle par des experts scientifiques nommés par les représentants des gouvernements, les organisations qui siègent en tant qu'observateurs, et le bureau du GIEC. Les auteurs responsables examinent la révision et préparent une seconde ébauche qui fait l'objet d'une révision par les mêmes experts ainsi que par des représentants des gouvernements. Pour chaque chapitre, deux réviseurs ou plus supervisent le processus pour s'assurer que les commentaires et les problèmes controversés font l'objet du traitement adéquat. Toutefois, les auteurs responsables détiennent la décision finale sur le contenu de leur chapitre.

En raison du calendrier serré pour le processus de révision, des auteurs peuvent ne pas toujours tenir compte de manière appropriée des observations, avec la possibilité de laisser passer des erreurs de la première ébauche du rapport alors que celles-ci auraient pu être évitées. Certaines erreurs peuvent résister à n'importe quel processus de révision, mais le nombre d'erreurs pourrait être minimisé par un renforcement substantiel des procédures de révision existantes du GIEC. Avec davantage de soutien et une clarification des rôles et des responsabilités des réviseurs, ceux-ci pourraient mieux s'acquitter de leurs tâches.

Recommandation : Le GIEC devrait encourager les réviseurs à exercer pleinement leur autorité pour s'assurer que les commentaires sont adéquatement pris en compte par les auteurs, et que les controverses sont adéquatement reflétées dans le rapport.

Dans le cas d'évaluations récentes, certains gouvernements ont mis la seconde ébauche à disposition d'experts nationaux et d'autres parties intéressées, ce qui a représenté une ouverture considérable du processus de révision. Bien qu'une révision publique améliore

de manière potentielle le rapport en augmentant le degré d'examen et en élargissant la palette des points de vue proposés, elle augmente également de manière substantielle le nombre de commentaires de révision. Des ébauches du quatrième rapport d'évaluation ont suscité 90 000 commentaires (une moyenne de quelques milliers de commentaires par chapitre), raison pour laquelle les auteurs responsables ont été dans la quasi-impossibilité de tenir compte et de répondre de manière réfléchie et exhaustive à chacun des commentaires. Un processus plus ciblé pour répondre aux commentaires des réviseurs permettrait de garantir que l'on s'intéresse aux révisions les plus significatives et de réduire la charge de travail des auteurs qui doivent actuellement justifier leur réponse à tous les commentaires de révision. Dans ce processus plus ciblé, les réviseurs prépareraient une synthèse écrite des problèmes de révision les plus significatifs. Tout en préparant leurs réponses écrites à ces problèmes ainsi qu'à tous les autres commentaires de nature non éditoriale, les auteurs responsables pourraient concentrer leur attention sur les éléments les plus significatifs.

Recommandation : Le GIEC devrait adopter un processus plus ciblé et efficace pour répondre aux commentaires des réviseurs. Au cours d'un tel processus, des réviseurs prépareraient une synthèse écrite des problèmes les plus significatifs soulevés par les réviseurs peu après la réception des commentaires de révision. Il serait demandé aux auteurs de fournir des réponses écrites détaillées aux problèmes de révision les plus significatifs identifiés par les réviseurs, avec des réponses abrégées pour tous les commentaires qui ne sont pas de nature éditoriale, et sans réponse écrite aux commentaires éditoriaux.

Communication du degré d'incertitude

Le degré d'incertitude est communiqué en décrivant ce qui est connu d'un sujet (par exemple la qualité et la nature des preuves disponibles) et la probabilité de survenue d'un événement particulier. Chaque conclusion clé des synthèses destinées aux décideurs politiques est accompagnée par une évaluation de ce degré d'incertitude. Pour la quatrième évaluation, chaque groupe de travail a utilisé une interprétation différente des directives du GIEC pour décrire le degré d'incertitude. Le groupe de travail I s'est surtout basé sur une échelle de probabilité quantitative (par exemple, « extrêmement probable » indique une probabilité supérieure à 95 % de survenue d'un événement particulier). Le groupe de travail II s'est lui basé principalement sur une échelle quantitative de confiance (par exemple, « niveau de confiance élevé » signifie qu'il y a 8 chances sur 10 que cela soit correct). Le groupe de travail III s'est basé exclusivement sur une échelle qualitative de consensus (par exemple, le consensus est décrit en termes de quantité de preuves disponible et de degré d'accord entre les experts). Cette échelle est une manière pratique de communiquer la nature, le nombre et la qualité des études sur un sujet particulier ainsi que le niveau d'accord entre les études. Elle devrait être utilisée par tous les groupes de travail, comme le suggèrent les directives du GIEC relatives au degré d'incertitude pour le quatrième rapport d'évaluation.

Recommandation : Chaque groupe de travail devrait utiliser l'échelle qualitative de consensus dans les synthèses adressées aux décideurs politiques et dans la synthèse

technique, comme le suggèrent les directives du GIEC pour le degré d'incertitude dans le quatrième rapport d'évaluation. Le cas échéant, cette échelle peut être complétée par une échelle quantitative de probabilité.

La synthèse du groupe de travail II destinée aux décideurs politiques a été critiquée pour diverses erreurs et pour avoir souligné avec force les effets négatifs du changement climatique. Ces problèmes sont dus partiellement à un manque de respect des directives du GIEC à propos du degré d'incertitude pour le quatrième rapport d'évaluation, et partiellement à des manquements dans les directives elles-mêmes. Il a été insisté auprès des auteurs pour qu'ils prennent en compte la quantité de preuves et le niveau d'adhésion entre toutes les conclusions, et pour qu'ils appliquent aux conclusions des probabilités subjectives de confiance lorsque le niveau d'adhésion et le nombre de preuves étaient élevés. Néanmoins, certains auteurs ont indiqué un niveau de confiance élevée pour certaines affirmations pour lesquelles il n'y avait que peu de preuves. En outre, en formulant des affirmations vagues difficiles à réfuter, les auteurs sont parvenus à assortir les affirmations d'un niveau de « confiance élevée ». La synthèse du groupe de travail II destinée aux décideurs politiques comporte beaucoup d'affirmations de ce type qui ne sont pas suffisamment étayées dans la littérature, qui ne sont pas mises en perspective, ou qui ne sont pas exprimées clairement. Lorsque des affirmations sont bien définies et étayées par des preuves (en indiquant le moment et les conditions climatiques de la survenue), l'échelle de probabilité devrait être utilisée.

Recommandation : Des probabilités quantitatives (comme sur l'échelle de probabilité) devraient être utilisées pour décrire la probabilité de résultats bien définis uniquement lorsqu'il y a suffisamment de preuves. Les auteurs doivent indiquer la base sur laquelle repose la probabilité d'un résultat ou d'un événement (par exemple sur la base d'une mesure, d'un avis d'experts, et/ou d'une modélisation).

Communications

La communication des résultats des évaluations du GIEC constitue un défi en raison de la portée et de la complexité de la science climatique et des options en matière de réponse, ainsi qu'en raison du besoin croissant de s'adresser à des publics autres que les scientifiques et les gouvernements. Ce défi en termes de communication est devenu plus urgent dans le cadre des récentes critiques portant sur des réponses inadéquates et lentes du GIEC aux erreurs contenues dans le quatrième rapport d'évaluation. Les critiques en question soulignent la nécessité de gérer les relations avec les médias d'une manière qui permette au GIEC de répondre rapidement et de manière appropriée aux critiques et aux inquiétudes qui ne manqueront pas de survenir dans un domaine tellement sujet à contestation. En outre, des responsables du GIEC ont été critiqués pour avoir émis en public des affirmations qui ont été perçues comme favorisant des stratégies climatiques spécifiques. Le fait de s'enfoncer dans des plaidoiries ne peut que porter préjudice à la crédibilité du GIEC. Il est donc nécessaire de mettre en place une stratégie de communication globale pour identifier les personnes autorisées à parler au nom du GIEC et pour établir des directives destinées à conserver certains messages dans les limites des

rapports et du mandat du GIEC. Le nouveau manager en charge de la communication et des relations avec les médias pour le GIEC met actuellement en place une stratégie en la matière, et le comité insiste pour qu'elle soit mise au point rapidement.

Recommandation : Le GIEC doit élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication qui porte surtout sur des réponses transparentes, rapides et réfléchies, avec un caractère adéquat pour les parties prenantes, et qui incorpore des directives sur les personnes habilitées à parler au nom du GIEC, ainsi que sur une représentation adéquate de l'organisation.

Transparence

Compte tenu des enjeux importants que représentent les décisions dans le domaine du changement climatique, et compte tenu du rôle du GIEC dans l'apport d'informations adéquates en la matière, ce dernier doit s'attendre à ce que ses rapports continuent d'être examinés à la loupe. Il est par conséquent essentiel que les processus et procédures utilisés pour aboutir aux rapports d'évaluation soient aussi transparents que possible. Sur la base de très nombreuses réponses orales et écrites recueillies par le comité, il apparaît clairement que plusieurs étapes du processus d'évaluation sont mal comprises, même de la part de nombreux scientifiques et représentants des gouvernements qui participent au processus. Les éléments les plus importants sont l'absence de critères de sélection des participants clés dans le processus d'évaluation, et le manque de documentation pour sélectionner les informations scientifiques et techniques à évaluer. Le comité recommande que le GIEC établisse des critères de sélection des participants aux réunions d'évaluation qui sont consacrées aux décisions préliminaires sur la portée et l'agencement des rapports d'évaluation, pour la sélection de la présidence du GIEC et de la coprésidence des groupes de travail, ainsi que pour les autres membres du Bureau, sans oublier la sélection des auteurs des rapports d'évaluation. Le comité recommande également que les auteurs principaux fournissent des pièces indiquant qu'ils ont pris en compte tous les points de vue mûrement réfléchis, y compris ceux qui n'apparaissent pas dans le rapport d'évaluation.

Si elles sont adoptées dans leur ensemble, les mesures recommandées dans le présent rapport constitueront une réforme fondamentale de la structure de gestion du GIEC, en renforçant en outre la capacité de celui-ci à émettre des évaluations qui font autorité. Toutefois, indépendamment de l'élaboration fructueuse des pratiques d'évaluation du GIEC, la qualité des résultats dépend de celle des responsables qui encadrent le processus d'évaluation à tous niveaux. Le maintien de normes élevées et la capacité à produire des évaluations qui font vraiment autorité ne sont possibles que par l'engagement de l'énergie et de l'expertise dans un cadre élargi d'éminents spécialistes, ainsi que par la participation attentive des représentants des gouvernements. D'autre part, le GIEC devrait réfléchir avec davantage de créativité au maintien de la flexibilité dans la nature et dans la structure des évaluations, y compris le nombre et la portée des groupes de travail, et sans oublier la fréquence des rapports. Par exemple, la publication de l'évaluation des impacts régionaux dans un délai suffisamment long après l'évaluation des impacts au niveau

sectoriel réduirait la pression sur le petit groupe de personnes en charge d'effectuer ces deux évaluations. Il serait peut-être aussi souhaitable de publier le rapport du groupe de travail I un an ou deux avant les rapports des autres groupes de travail. Bien que de tels problèmes soient régulièrement soulevés et réglés dans le processus d'évaluation, l'approche adoptée jusqu'à présent n'est peut-être pas le meilleur modèle à suivre pour les évaluations futures.